



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191107-DCM02-051119-

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception préfecture : 07/11/2019

**Affaire 02-051119 : Budget principal de la Ville /
Versement d'une avance complémentaire au budget annexe
du Lotissement de la Petite Plaine**

DATE DU CINQ NOVEMBRE

DEUX MILLE DIX-NEUF

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 31 OCTOBRE 2019 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 15

Absent (s) : 10

Procuration (s) : 4

Total des votes : 14

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE

L'an deux mille dix-neuf le **CINQ NOVEMBRE** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal adjointe - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - André GONTHIER conseiller municipal à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Jacques GUERIN conseiller municipal à Lucien BOYER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal


LE MAIRE

Marc Luc BOYER



Budget principal de la Ville / Versement d'une avance complémentaire au budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191107-DCM02-051119-
DE
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception préfecture : 07/11/2019

Il est proposé que le budget principal de la Ville verse une avance de 161 358,71 € au budget annexe du Lotissement communal de la Petite Plaine.

Cette avance permettra au budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine de régulariser les écritures comptables de stock de l'exercice pour un montant de 161 358,71 €.

Il est précisé que cette avance sera remboursée au budget principal de la Ville en fonction des ventes de terrains réalisées par le budget annexe Lotissement de la Petite Plaine.

Cette avance complémentaire est effectuée par l'émission d'un mandat de 161 358,71 € sur le compte 276348 « Autres créances immobilisées » (chapitre 27) du budget de la Ville d'une part et par l'émission d'un titre de recette sur le compte 168748 « Autres emprunts » (chapitre 16) du budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine d'autre part.

Par ailleurs, cette somme de 161 358,71 € fait l'objet d'une prévision au titre du budget supplémentaire 2019 dans les dépenses d'investissement du budget principal et dans les recettes d'investissement du budget annexe du lotissement.

Aliette ROLLAND conseillère municipale absente au moment du vote

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal :

- Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
- Vu l'absence de quorum constaté à la séance du 31 octobre 2019, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour, et peut ainsi valablement délibérer sans condition de quorum.

Le Conseil municipal, par **14 voix POUR** ((Marc Luc BOYER, Maire - Laurence FÉLICIDALI 2^{ème} adjointe – Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe- Ghislaine DORO conseillère municipale – André GONTHIER conseiller municipal - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale) - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale)

- **VALIDE** le versement d'une avance remboursable du budget principal de la Ville au budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine pour un montant de 161 358,71 €.

Il est à noter **4 REFUS DE VOTE** (Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale) qui ne sont pas décomptés dans le total des votes exprimés.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER